

BTS MV – Maintenance des véhicules option A voitures particulières.

Code de référence : 35460

Lien RNCP : [RNCP35460 - BTS - Maintenance des véhicules - Option A : Voitures particulières Option B : Véhicules de transport routier Option C : Motocycles - France Compétences](#)

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024 – Certificateur : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Lien avec une autre certification professionnelle ou habilitation : Aucune équivalence

FILIERE(S) : Maintenance

NIVEAU : Niveau V - VALIDATION : BTS - Brevet de Technicien Supérieur

CPF : Eligible

PROFIL POUR CE DIPLOME :

Public visé : Le contrat d'apprentissage s'adresse aux jeunes de 16 ans et de moins de 30 ans dans le cadre du contrat d'apprentissage.

Pas de limite d'âge pour un contrat de professionnalisation, ni pour les personnes en situation de Handicap.

Prérequis : Ce Diplôme est accessible aux titulaires du BAC PRO Maintenance des véhicules, BAC STI2D ou autres après sur dossier, voire tests et entretien.

Modalités et délais d'accès : Dossier de candidature : diplômes, bulletins et relevés de notes des deux dernières années, CV, lettre de motivation.

Entretien de motivation et positionnement.

L'inscription définitive est liée à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil

Remarque : Si à la rentrée de septembre vous n'avez pas encore d'employeur, vous disposez d'un délai de 3 mois pour signer un contrat d'apprentissage (Article de loi L622-12 du Code du travail).

Objectifs professionnels :

Effectuer un diagnostic complexe

Réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes

Organiser la maintenance

Assurer la relation client

Veiller au respect de la réglementation aussi bien technique qu'environnementale et à la qualité du service après-vente

PASSERELLES ET PERSPECTIVES POST-FORMATION :

Emploi : Technicien Automobile - Chef d'atelier - Technicien Expert.

Poursuite d'étude : Licence professionnelle.

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Modalités pédagogiques

Alternance de périodes en centre de formation et en milieu professionnel

Apports théoriques, analyse des pratiques et des situations, mises en pratique

Études de cas, simulations et échanges

Rythme de l'alternance : 1 semaine en entreprise, 1 semaine en centre de formation.

Modalités techniques

Salles de formation, salles informatique, vidéoprojecteurs, connexion internet sans fil

Atelier automobile

Programme

DOMAINE PROFESSIONNEL

- Analyse Fonctionnelle et Structurale
- Relation Client
- Connaissance de l'Entreprise
- Technologie Mécanique
- Pratique Professionnelle Mécanique
- Connaissance de l'entreprise

DOMAINES GENERAUX

- Anglais
- Physique – Chimie
- Culture Générale et Expression Française
- Mathématiques

BTS MV – Maintenance des véhicules option A voitures particulières.

Modalités d'encadrement : Équipe de formateurs/intervenants expérimentés, responsable pédagogique, tuteur en entreprise

Modalités d'évaluation : L'obtention du diplôme est conditionnée par une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 des notes obtenues pour chacun des Blocs de compétences affectés de leurs coefficients respectifs.

Validation : Brevet de technicien Supérieur maintenance des Véhicules option A délivré par l'Education Nationale. En cas d'échec, les candidats qui souhaitent repasser ce BTS peuvent demander à bénéficier de la conservation de leurs notes égales ou supérieures à 10 sur 20 pendant cinq ans.

Nombre de participants : 4 à 15 candidats.

Durée de la formation : Parcours complet : 24 mois soit 1350 heures.

Tarifs de la formation : Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ».

Apprenti : Article L6211-1 « la formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Employeur du secteur privé: Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences (OPCO) concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé, tarif de la formation = 8910 €

Employeur du secteur public: Pour le secteur public territorial, 50% du coût de la formation (8910€) est prise en charge par le CNFPT, le reste est payé par l'employeur (qui a le droit aux aides de l'Etat) Pour les autres secteurs publics, le coût de la formation est pris en charge par l'employeur.

Accessibilité handicap : Les locaux de l'UFA sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique possible pour les personnes handicapées, suivies par la référente handicap de la structure Référente handicap de l'UFA Saint Charles : Sophie GATAUX

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale.

Référente handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr



RÈGLEMENT D'EXAMEN

ÉPREUVES			Candidats				
			Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités.		Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS).		Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissement privé) Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance.
Nature des épreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée	Forme	Forme	Durée
E1 – Culture générale et expression	U1	3	Ponctuelle écrite	4 h	CCF 3 situations	Ponctuelle écrite	4 h
E2 – Langue vivante étrangère anglais	U2	2	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle orale	Compréhension 30 min Expression 15 min
E3 – Mathématiques et Physique – Chimie							
Sous-épreuve : Mathématiques	U31	2	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle écrite	2 h
Sous-épreuve : Physique - Chimie	U32	2	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle écrite	2 h
E4 – Analyse des systèmes et contrôle des performances	U4	5	Ponctuelle écrite	6 h	Ponctuelle écrite	Ponctuelle écrite	6 h
E5 – Gestion d'une intervention							
Sous-épreuve : Relation client	U51	2	CCF		CCF 1 situation	Ponctuelle orale	10 min
Sous-épreuve : Intervention sur véhicule	U52	5	CCF		CCF 1 situation	Ponctuelle pratique	6 h
E6 – Épreuve professionnelle de synthèse							
Sous-épreuve : Connaissance de l'entreprise	U61	2	Ponctuelle orale	25 min	CCF 1 situation	Ponctuelle orale	25 min
Sous-épreuve : Mesures et analyse	U62	5	Ponctuelle orale	25 min	CCF 1 situation	Ponctuelle orale	35 min
EF1 – Langue vivante facultative (1) (2)	UF1		Ponctuelle orale	20 min de préparation + 20 min	Ponctuelle orale	Ponctuelle orale	20 min de préparation + 20 min

(1) : La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de l'anglais.
(2) : Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.

BTS MV – Maintenance des véhicules option A voitures particulières.

Taux de la dernière session de formation:

Taux d'obtention des diplômes	100 % en 2023
Taux de poursuites d'études	25 %
Taux d'interruptions en cours de formation	0 %
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois, dont taux d'insertion dans l'un des métiers visés par la Certification.	75 %

Coordonnées :

<p>UFA SAINT CHARLES 1 Rue du Brouage 02300 CHAUNY Tél : 03 76 08 08 85 Mail : contact.ufachauny@gmail.com</p>	<p>Coordonnées développeuse d'apprentissage UFA, référente entreprise : Mme Isabelle MOREAUX - Tél : 07 89 01 72 87 Mail : isabelle.devos@saint-charles-chauny.fr</p> <p>Coordonnées développeuse d'apprentissage CFA : Mme PEUDEPIECE Julie - Tél : 06 86 52 99 83 Mail : peudpiece.j@cfajeanbosco.fr</p>
---	---